

## VALIDATION DE LA FORMATION AU C.N.C Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

La formation est organisée en 4 Domaines de Formation. **Chaque domaine de formation est validé de façon indépendante sans compensation de notes avec les autres domaines de formation.** Chaque domaine de formation comporte deux ou plusieurs modules, validés indépendamment, excepté le D.F.4. **Un Domaine de Formation est donc validé lorsque tous les modules qui le composent sont validés.**

En cas de note inférieure à la moyenne, le module n'est pas validé. Le candidat passe alors une épreuve orale de rattrapage. En cas d'échec au rattrapage, le module n'est pas validé, le D.F. non plus. Le candidat aura dans ce cas la possibilité de passer l'épreuve de validation du D.F. l'année suivante, si une nouvelle session de formation est programmée.

**En cas de non validation d'un domaine de formation, les validations obtenues pour les autres domaines de formation restent acquises.**

**Le C.N.C est obtenu après validation des quatre domaines de formation.**

Les modalités de validation se définissent comme suit :

Domaine de formation	Modalités de validation		Durée de l'épreuve
<b>DF 1 : Module juridique</b>			
DF1.1 : Droits et procédures	Ecrit individuel sur table	Questionnaire à choix multiples suivie de trois questions de connaissances sur le droit.	2H
DF 1.2 : Le champ Médico-social	Ecrit individuel sur table	Questions de connaissances sur la réglementation relative au champ social et médico social.	2H
<b>DF2 : Gestion</b>			
DF2.1 : Gestion administrative et budgétaire	Ecrit individuel sur table	Etude de cas budgétaire.	2H
DF 2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale	Ecrit individuel sur table	Questions de connaissance sur la gestion fiscale et patrimoniale./étude de cas	2H
<b>DF 3 : Protection de la personne</b>			
DF3.1 : Connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance	Ecrit collectif (2 ou 3) sur table	Questions de connaissances sur des notions liées à la pathologie des personnes ainsi que des questions par rapport à une situation d'une personne protégée.	2H
DF3.2 : Relation, intervention et aide à la personne	Présentation orale collective	Présentation d'un travail réalisé en groupe (2 ou 3) pendant la formation	2H

